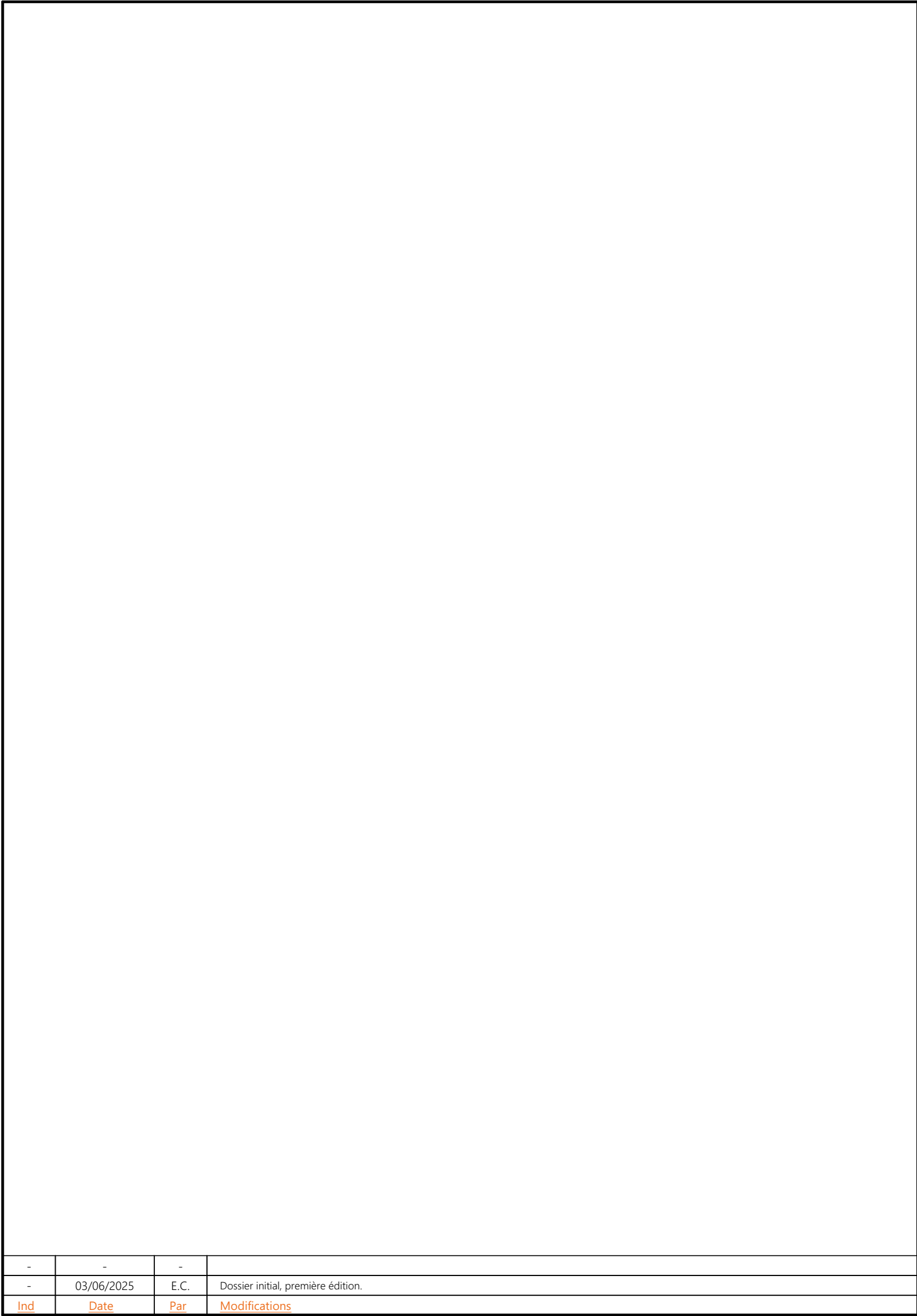
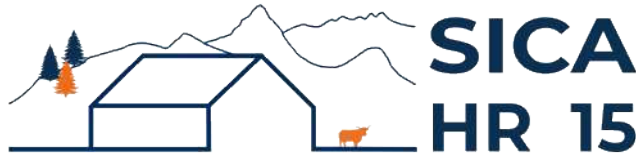




DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: GAEC HUGON
Les Prats Claus
15430 CUSSAC

<u>Localisation</u>	Les Prats Claus
<u>du projet :</u>	15430 CUSSAC

Description du projet de construction

1- Construction d'un bâtiment agricole pour le séchage en grange et le stockage divers, avec une couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-15

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Philippe HERNANDEZ
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

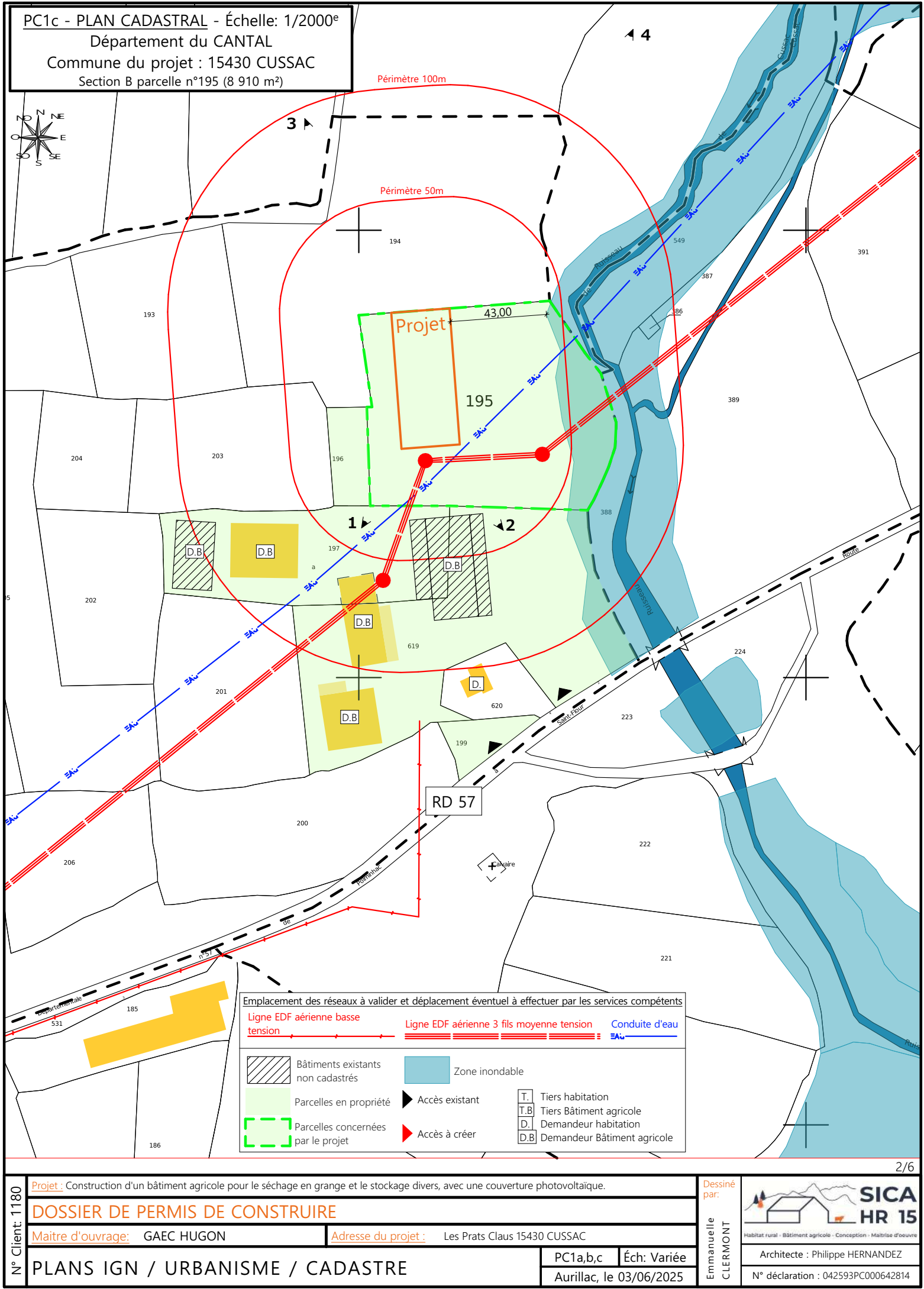
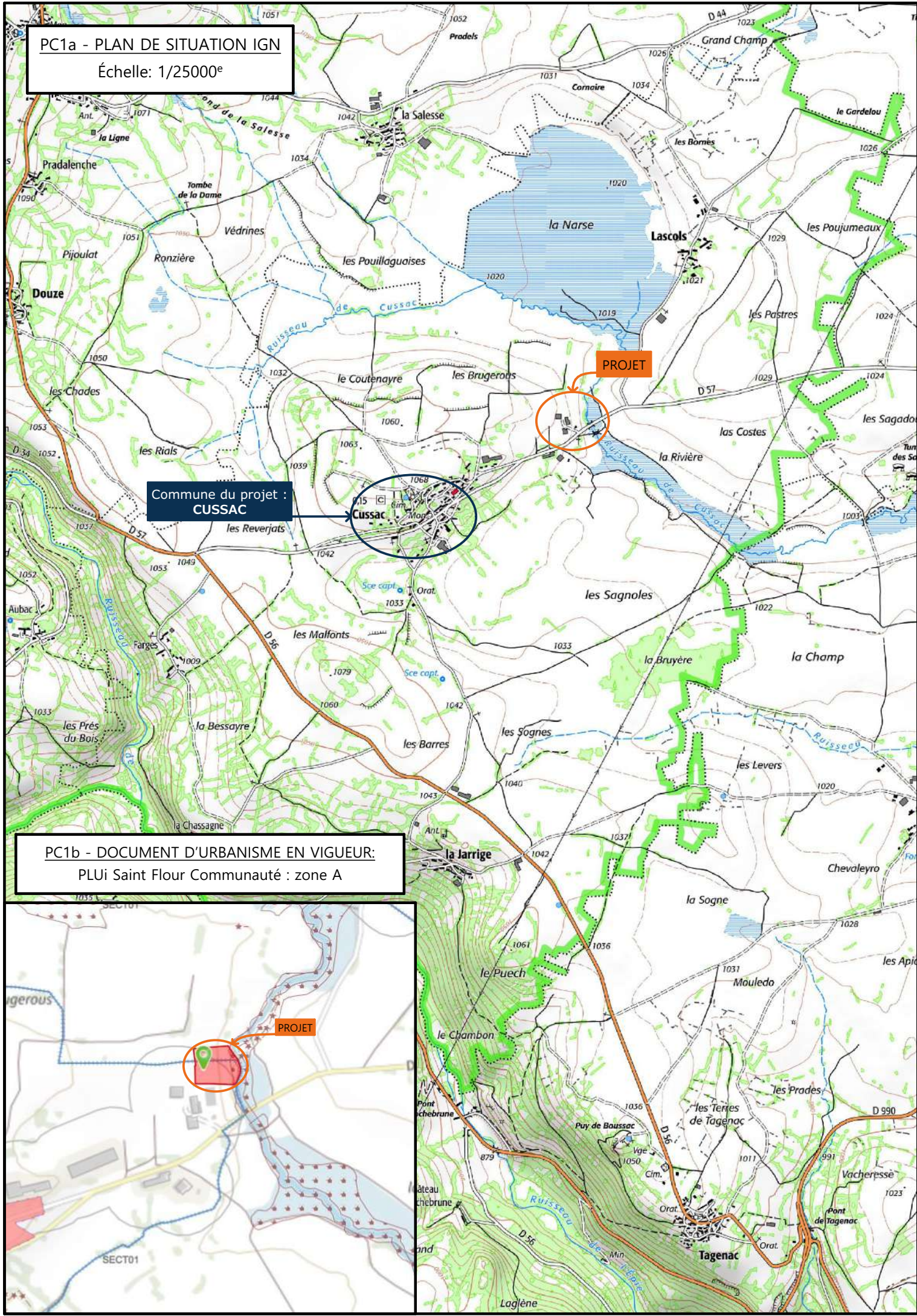
A Aurillac, le 03/06/2025

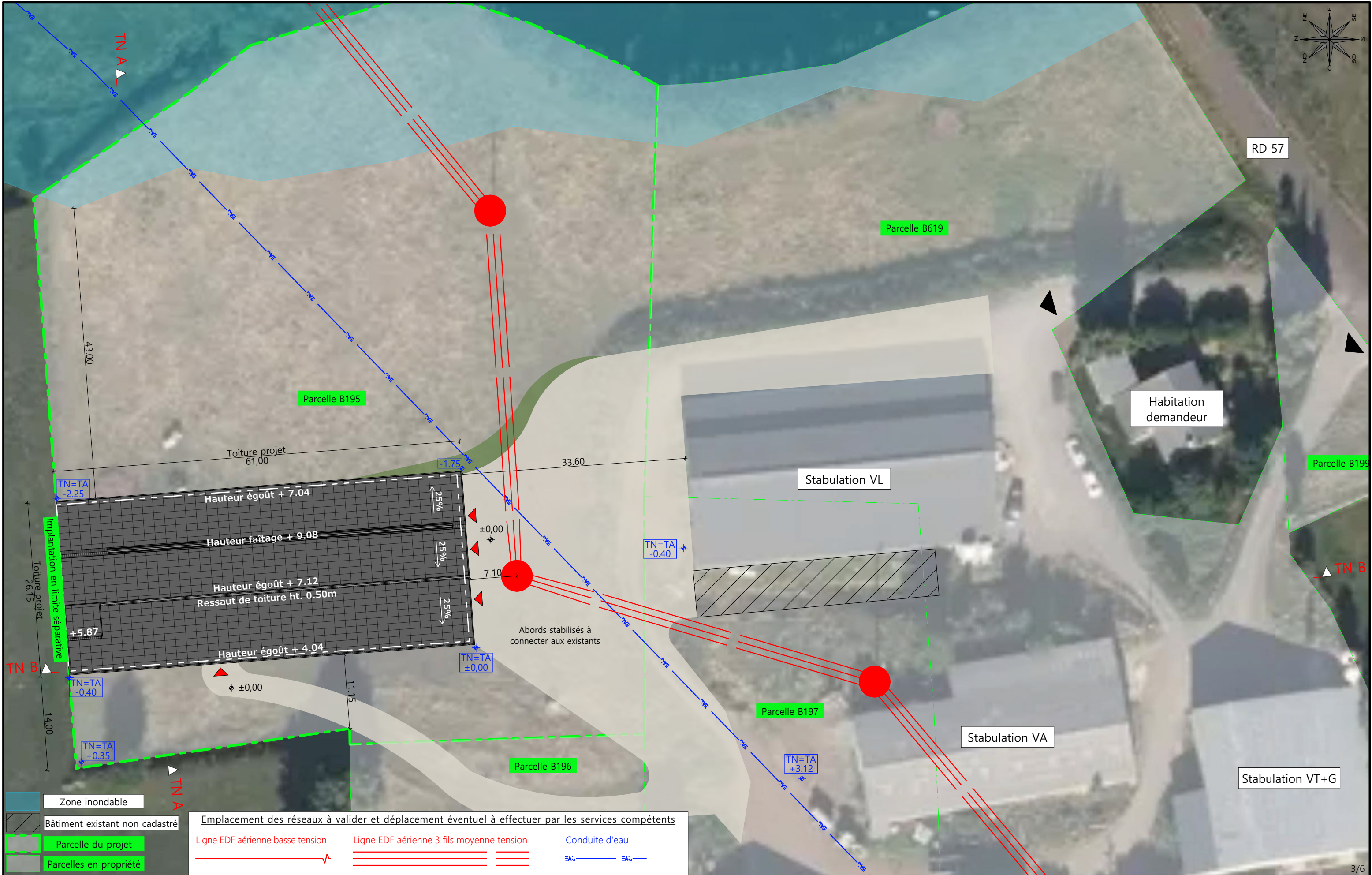
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

N° Client:	N° Document:	N° de page:
1180	PC01	1/6

Les plans de construction indiqués sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les cotes de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.



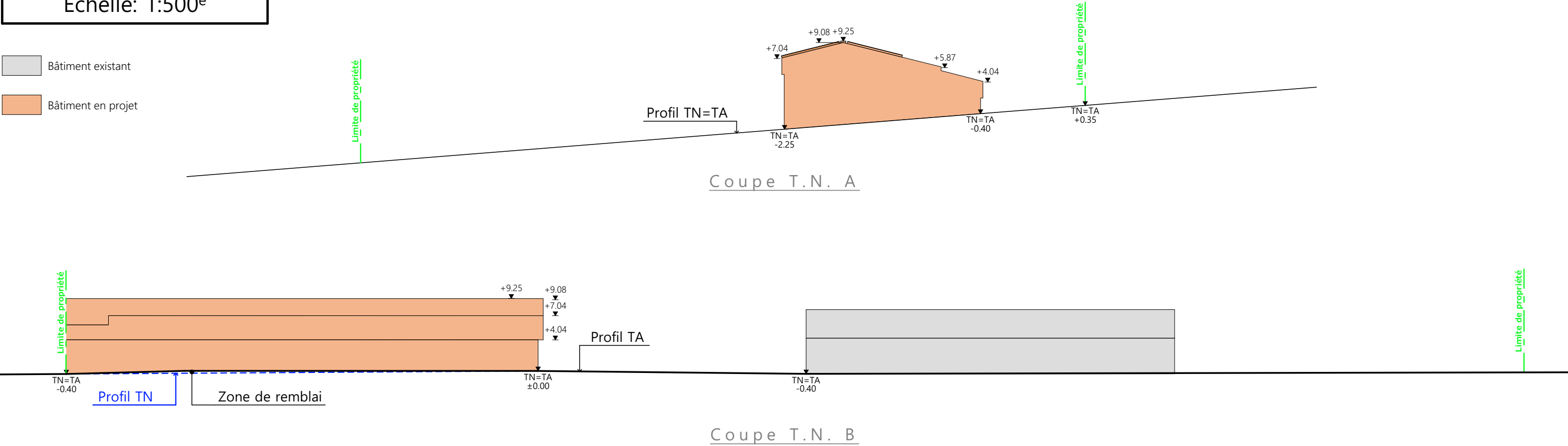


Commune du projet : 15430 CUSSAC Section B parcelle n°195 (8 910 m²)		Raccordements AEP et EDF existants Evacuation des EP vers le milieu naturel		Surface d'emprise au sol existante : 0.00 m² Surface de plancher existante : 0.00 m² Surface d'emprise au sol créée : 1 595.00 m² Surface de plancher créée : 1 465.00 m²		N° Client: 1180	Projet : Construction d'un bâtiment agricole pour le séchage en grange et le stockage divers, avec une couverture photovoltaïque.				Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
				DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE								
				Maitre d'ouvrage: GAEC HUGON			Adresse du projet : Les Prats Claus 15430 CUSSAC					
				PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE			PC2-5		Éch: 1:500			
Altitude : 1 021 m		±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé		▶ Accès existant ▶ Accès à créer				Aurillac, le 03/06/2025		Architecte : Philippe HERNANDEZ		N° déclaration : 042593PC000642814

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e

- Bâtiment existant
- Bâtiment en projet



PC4 - Notice descriptive

GAEC HUGON

Construction d’une stabulation en ossature bois avec couverture photovoltaïque à usage de séchage en grange et de stockage divers d’une surface d’emprise au sol totale de 1 595 m².

NOTICE PAYSAGÈRE

- A) ETAT DES LIEUX
- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Les Prats Claus », sur la commune de CUSSAC.
- La construction envisagée sera implantée sur la parcelle cadastrée B 195 d’une surface de 8910 m².
- Accès : Les accès existants se font par la D 57.
 - Constructions dans un rayon 100m : Dans un rayon de 100 m, il n’y a que des constructions appartenant au demandeur (élevage en ICPE).
 - Point d’eau cadastré à 35m : sans objet
 - Construction(s) existante(s) sur la propriété :
- La propriété est déjà occupée par des bâtiments agricoles.
- Topographie :
- Le terrain est en pente avec un point bas à l’est et un point haut à l’ouest
- Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
 - Périmètre de protection d’un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

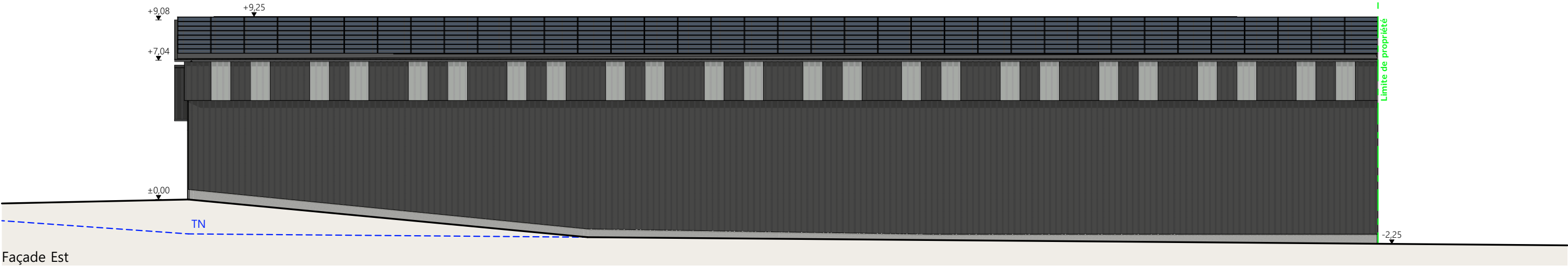
- Présentation du projet :
- Le projet du GAEC HUGON consiste à construire un bâtiment pour du séchage en grange et du stockage divers (fourrage et matériel).
- Implantation / Forme / Surface :
- Construction d’un bâtiment agricole de plan rectangulaire, avec un bi pente et un appentis, d’une surface de plancher de 1500 m².
- Déblais / Remblais : Le projet sera construit plutôt en remblais sur la partie accès du déchargement des cellules en connexion avec la plateforme existante. Cela permettra de profiter du terrain naturel et du dénivelé existant pour avoir le fond des cellules de séchage au même niveau que le niveau bas du terrain naturel et travailler en déblais sur l’autre côté des cellules de séchage.
 - Accès : Les accès se feront par les accès existants
 - Aménagement des abords :
- Les abords du bâtiment et les cours seront stabilisés et empierrés et raccordés à l’existant.-

- Nécessité agricole :
Ce projet permettra aux éleveurs qui sont déjà dans une démarche tout foin de rester dans cette politique de qualité tout en améliorant leurs performances techniques. Ils pourront également répondre aux besoins de stockage de leur exploitation. Le choix de cette implantation est motivé par 3 points essentiels : rester à distance du cours d’eau, ne pas toucher à la ligne électrique et à la conduite d’eau, rester sur du terrain où ils sont propriétaires.
- Réseaux / Traitement EP :
Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux existants et desservant d’ores et déjà l’exploitation. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel par gravité.
- Matériaux :
Les matériaux et teintes choisis sont :
Structure : bois
Façades : bardage tôle acier teinte grise (RAL 7022) + polycarbonate pose verticale
Mur béton brut, 50 cm visible
Éléments de polycarbonate pour apporter un éclairage naturel au bâtiment et animer les façades, aspect proche à du verre naturel, positionnés dans un sens vertical, à un rythme régulier et harmonieux et répondant sur un pignon au pignon du bâtiment positionné en face.
Menuiseries : Portes coulissantes : tôle acier RAL 7022 avec translucide sur la partie haute.
Couverture : tôle d’acier RAL 7022 + panneaux photovoltaïques (gris sombre et mate y compris cadre de structure).

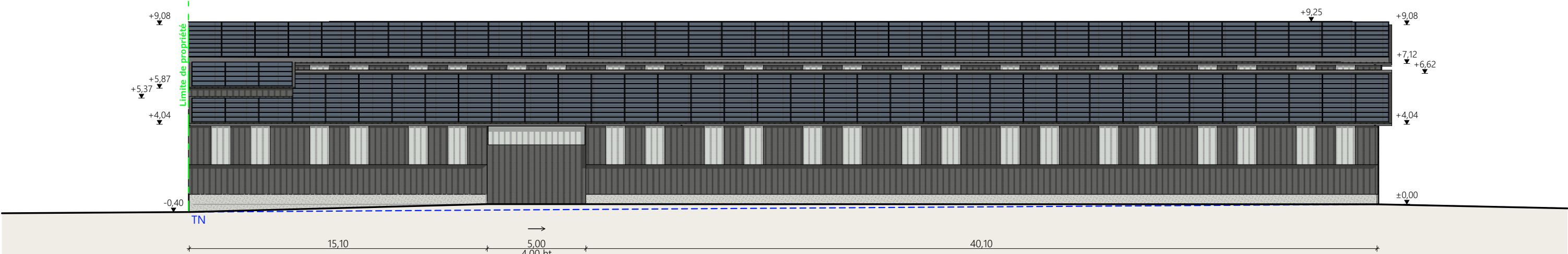
CONCLUSION

Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s’intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

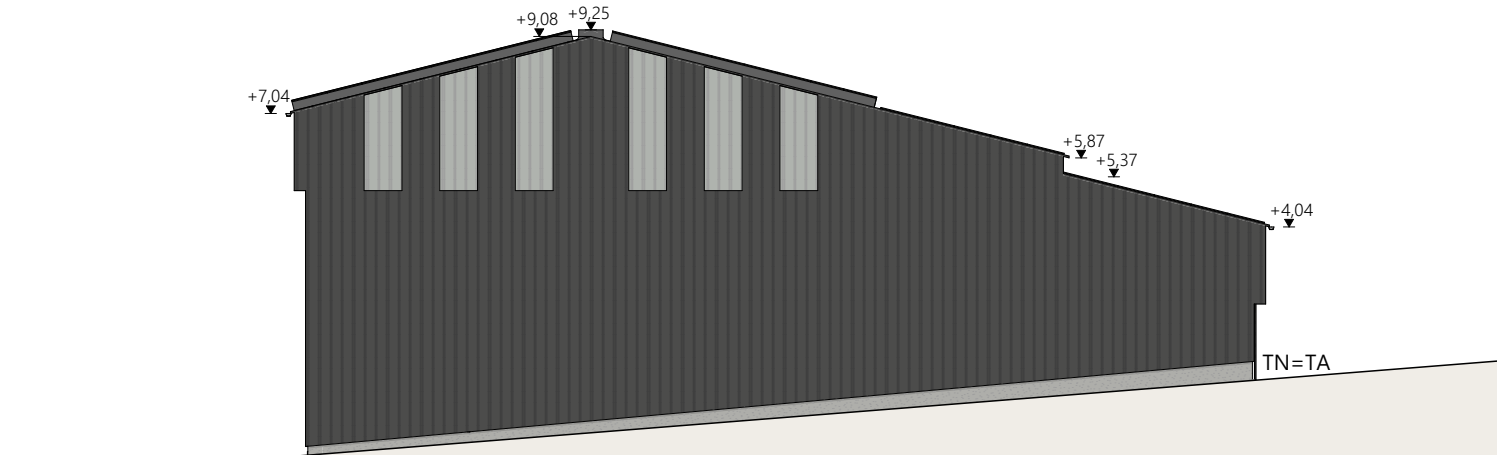
N° Client : 1180	<u>Projet</u> : Construction d'un bâtiment agricole pour le séchage en grange et le stockage divers, avec une couverture photovoltaïque.			Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	<u>Maitre d'ouvrage</u> : GAEC HUGON	<u>Adresse du projet</u> : Les Prats Claus 15430 CUSSAC				
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE					
	PC3-4					Éch: 1:500
	Aurillac, le 03/06/2025					
					Architecte : Philippe HERNANDEZ	
					N° déclaration : 042593PC000642814	



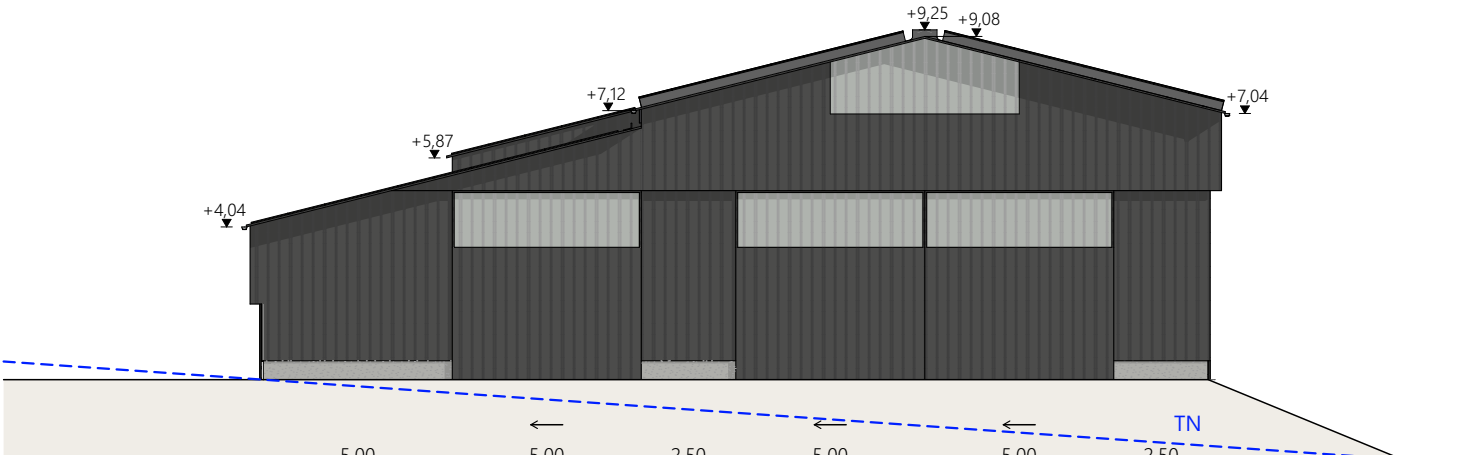
Façade Est



Façade Ouest



Façade Nord



Façade Sud

Matériaux du projet :	
Maçonnerie :	- partie séchage en grange : mur béton banché hauteur variable selon niveau TN, aspect béton brut, ht. visible 0.50m
Bardage :	- partie stockage et déchargement : longrine béton ht. 0.50m, aspect béton brut
	- acier plein lames verticales RAL 7022
	- intégration de translucides
Charpente :	- bois
Menuiseries :	- porte coulissante structure et bardage acier RAL 7022 + bandeaux translucide ht. 1.00m
Couverture :	- acier anticondensation RAL 7022 - Débord de toit en pignon Sud : 35cm pour entrée d'air collecteur de chaleur
	- gouttières et descentes EP en zinc
	- faitage ouvert couvert RAL 7022
	- panneaux photovoltaïques : cadres et panneaux gris sombre

N° Client: 1180	<u>Projet :</u> Construction d'un bâtiment agricole pour le séchage en grange et le stockage divers, avec une couverture photovoltaïque.			Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	<u>Maitre d'ouvrage :</u> GAEC HUGON		<u>Adresse du projet :</u> Les Prats Claus 15430 CUSSAC			
	FACADES		PC5			Éch: 1:200
			Aurillac, le 03/06/2025			
			Architecte : Philippe HERNANDEZ			
N° déclaration : 042593PC000642814						



PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1



PC6 - Vue 1 Insertion

N° Client: 1180	Projet : Construction d'un bâtiment agricole pour le séchage en grange et le stockage divers, avec une couverture photovoltaïque.			Dessiné par:	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE						
	Maitre d'ouvrage: GAEC HUGON		Adresse du projet : Les Prats Claus 15430 CUSSAC	Emmanuelle CLERMONT		Architecte : Philippe HERNANDEZ	
	DOCUMENT GRAPHIQUE		PC6-7-8			Éch: sans	N° déclaration : 042593PC000642814
			Aurillac, le 03/06/2025				

SICAHR 15

Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

<u>Localisation</u>	Les Prats Claus
<u>du projet :</u>	15430 CUSSAC

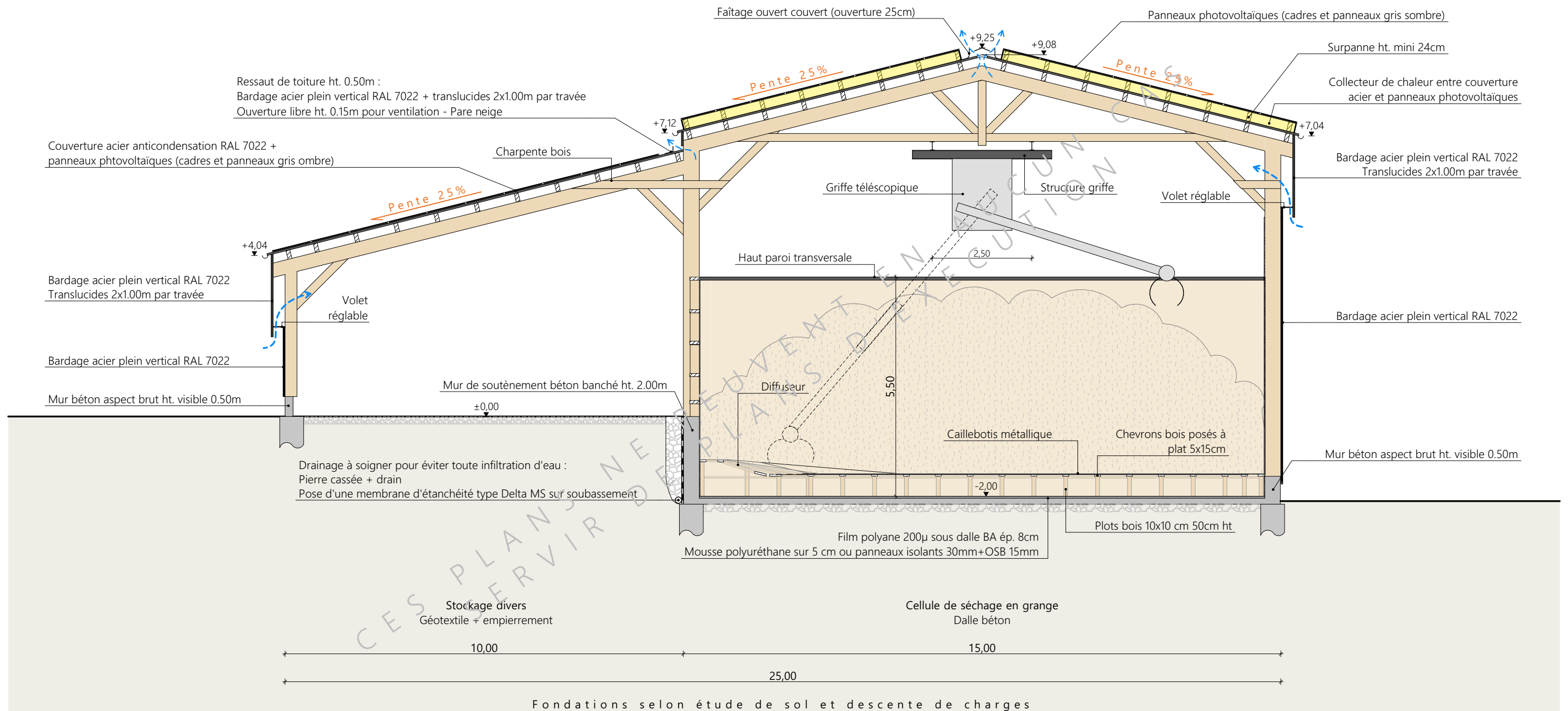
1- Construction d'un bâtiment agricole pour le séchage en grange et le stockage divers, avec une couverture photovoltaïque.

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupes de principe : AA et BB - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		

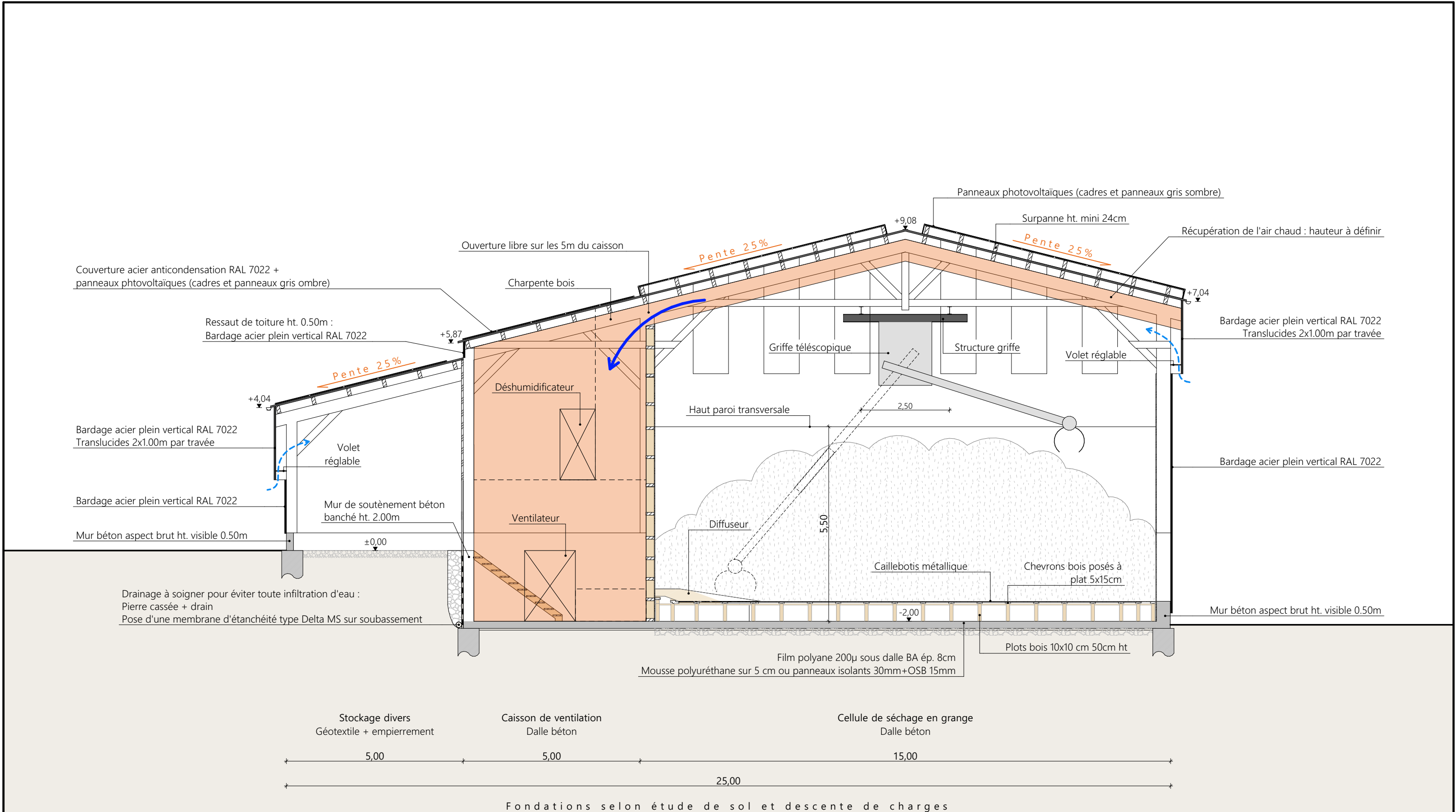


N° Client: 1180	N° Document: TECH01	N° de page: 1/5
--------------------	------------------------	--------------------

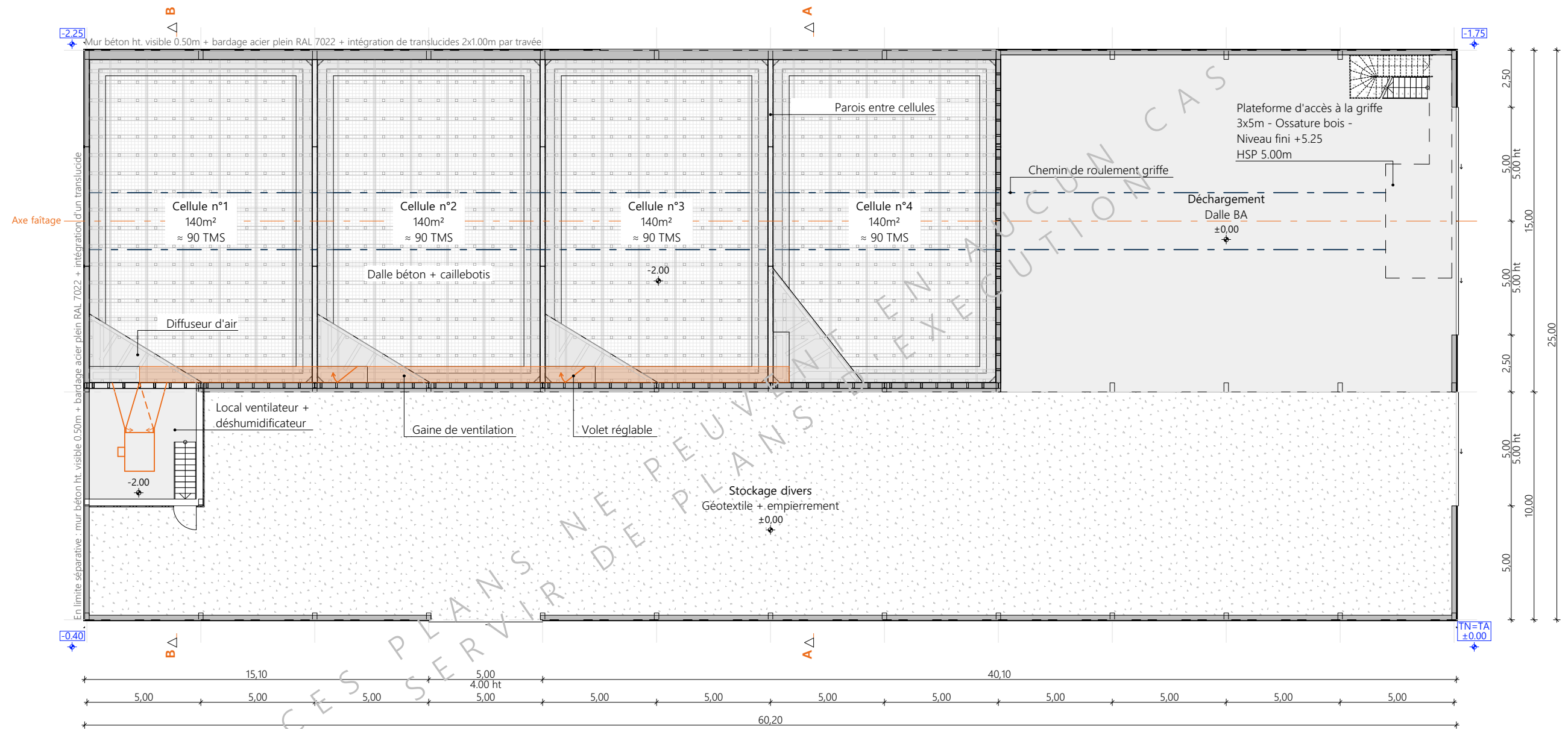
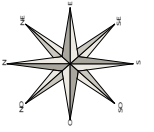
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.



Les dimensions et détails techniques de la partie séchage en grange sont donnés à titre indicatif et devront faire l'objet d'une étude spécifique.



Les dimensions et détails techniques de la partie séchage en grange sont donnés à titre indicatif et devront faire l'objet d'une étude spécifique.



Les dimensions et détails techniques de la partie séchage en grange sont donnés à titre indicatif et devront faire l'objet d'une étude spécifique.

±0.00 Niveau terrain naturel
±0.00 Niveau terrain aménagé

Projet: Construction d'un bâtiment agricole pour le séchage en grange et le stockage divers, avec une couverture photovoltaïque.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC HUGON - Les Prats Claus 15430 CUSSAC

VUE AU SOL

DET1 Éch: 1:200
Aurillac, le 03/06/2025

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT
Conseiller Bâtiment:
Caroline LEGER





Projet: Construction d'un bâtiment agricole pour le séchage en grange et le stockage divers, avec une couverture photovoltaïque.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC HUGON - Les Prats Claus 15430 CUSSAC

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

PERSPECTIVES

DET3

Éch: sans

Aurillac, le 03/06/2025

Conseiller Bâtiment:

Caroline LEGER

